

244  
André Marcel  
Cahon.

L'an mil neuf cent dix-sept, le vingt-trois juillet à dix  
heures du soir nous **Joseph Alexandre Dufrenoy**  
chevalier de la Légion d'Honneur, conseiller municipal,  
délégué aux fonctions d'officier de l'état civil de la Ville  
d'Amiens avons transcrit littéralement ce qui suit.  
L'an mil neuf cent dix-sept, le huit du mois d'avril,

à neuf heures vingt minutes étant à Ventelay (Aisnes)  
acte de décès de **André Marcel Cahon**, soldat de 2<sup>e</sup>  
classe au 31<sup>e</sup> régiment d'infanterie, n<sup>o</sup> 1264 au recense-  
ment d'Amiens, né le vingt-cinq septembre mil huit-  
cent quatre-vingt-dix-sept à Amiens (Somme), décédé au  
Bois des Buttes, près Pontavert (Aisnes), le vingt-deux mars  
mil neuf cent dix-sept à dix-huit heures, tué à l'ennemi.  
Mort pour la France. fils de Zoé Euphrasie. Etant donné  
les circonstances de guerre nous n'avons pu nous trans-  
porter auprès de la personne décédée. Dressé par moi  
**René Paul, Adolphe Hussier**, sous lieutenant au 31<sup>e</sup> régi-  
ment d'infanterie, titulaire de la Croix de Guerre, officier  
de l'état civil, sur la déclaration de **Maurice Lejeune**,  
âgé de 20 ans, soldat de 2<sup>e</sup> classe au 31<sup>e</sup> régiment d'in-  
fanterie et de **René Moreau**, âgé de 20 ans, soldat de 2<sup>e</sup>  
classe au 31<sup>e</sup> régiment d'infanterie, témoins qui ont  
signé avec moi, après lecture. Signé: Lejeune, Moreau  
l'officier ff<sup>o</sup> d'officier de l'état civil, signé Hussier. Vu par  
moi **Diederich Emile Constant**, adjoint à l'intendance, chargé  
de la sous-intendance de la 10<sup>e</sup> l<sup>o</sup> d'inf<sup>o</sup>. Signé: Diederich. Men-  
tion additive (du 30 sept. 1915). L'acte ci-contre est incom-  
plet sur les points suivants: Le défunt domicilié en dernier lieu  
avec sa mère, à Amiens (Somme) 23 place Vogel, était céli-  
bataire. Paris le douze juillet mil neuf cent dix-sept.  
Le Ministre de la Guerre, par délégation. Le chef du  
Bureau des archives administratives. Signé: Elisable.  
Rout acte.

PHOTOCOPIE CONFORME A L'ORIGINAL



AMIENS, le

Pour le Maire  
et par délégation

29 FEV. 2012

V. MAILLY

Louis Joseph Georges  
Boutemy

Mort pour la France  
 mentionné le vingt-septième mil neuf cent quinze  
 Louis Joseph Georges

L'an mil neuf cent quinze, le dix-neuf avril, à onze heures du matin, nous, Emile Franfort, Adjoint et délégué du maire de la Ville d'Amiens, faisant les fonctions d'officier de l'état civil, avons transcrit ce qui suit: L'an mil neuf cent quatorze, le dix-neuf octobre, à douze heures du matin, étant à Soupir (Aisnes) acte de décès de Boutemy Louis Joseph Georges, chasseur de deuxième classe du quarante-huitième bataillon de chasseurs à pied, matricule quatre cent quarante-huit, Etudiant en droit, né le vingt-deux février mil huit cent quatre-vingt-neuf, à Amiens (Somme) domicilié en dernier lieu à Amiens, soixante-et-onze, rue Talentin Harij, décédé aux tranchées de Soupir (Aisnes) le dix-neuf octobre mil neuf cent quatorze à onze heures du matin sur le champ de bataille; fils de Louis Coussaint et de Pumeige Marie Joséphine Rose - Célibataire. Conformément à l'article soixante-dix-sept du Code civil, nous nous sommes transporté auprès de la personne de décédé et assuré de la réalité du décès. Pressé par nous, l' lieutenant Rocourt Benjamin Orlin, quarante-huitième bataillon de chasseurs, officier de l'état civil, sur la déclaration de Jules Hémin, chasseur de deuxième classe et de Malle Maurice, tous deux du quarante-huitième bataillon de chasseurs à pied. Témoin qui ont signé avec nous, après lecture. Signé: J. Hémin Malle - l'officier de l'état civil, Signé: B. Rocourt. Suit la légalisation.

Dont acte.

*Emile Franfort*

PHOTOCOPIE CONFORME A L'ORIGINAL



AMIENS, le

Pour le Maire  
et par délégation

29 F<sup>EV</sup> 2012

V. MAILLY